




**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX  
EN PROVENCE N° DL.2020-79**

**Séance publique du**

**24 juillet 2020**

**Présidence de Gérard BRAMOULLÉ  
Adjoint au Maire**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20200724- lmc1177015-DE-1-1
Date de signature : 30/07/2020
Date de réception : jeudi 30 juillet 2020
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p>

**OBJET : INFORMATION DU CONSEIL - COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES EN VERTU DE L'ORDONNANCE N° 2020-391 DU 1ER AVRIL 2020 VISANT A ASSURER LA CONTINUITÉ DU FONCTIONNEMENT DES INSTITUTIONS LOCALES ET DE L'EXERCICE DES COMPÉTENCES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX AFIN DE FAIRE FACE À L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19**

Le 24 juillet 2020 à 10h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans l'Amphithéâtre De La Verrière, 10 Rue des allumettes, 13 100 Aix-en-Provence, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 17/07/20, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

Monsieur Jonathan AMIACH, Madame Laurence ANGELETTI, Madame Dominique AUGÉY, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Kayané BIANCO, Madame Brigitte BILLOT, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Joëlle CANUET, Monsieur Rémi CAPEAU, Monsieur Pierre-Emmanuel CASANOVA, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Françoise COURANJOU, Madame Agnès DAURES, Madame Sylvaine DI CARO ANTONUCCI, Monsieur Cyril DI MEO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Jean-François DUBOST, Monsieur Marc FERAUD, Madame Stéphanie FERNANDEZ, Monsieur Jean-Christophe GRUVEL, Monsieur Sellam HADAOU, Madame Elisabeth HUARD, Madame Claudie HUBERT, Madame Amandine JANER, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Monsieur Salah-Eddine KHOUIEL, Monsieur Philippe KLEIN, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Perrine MEGGIATO, Madame Sophie MEYNET DE CACQUERAY, Madame Arlette OLLIVIER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Alain PARRA, Monsieur Marc PENA, Madame Anne-Laurence PETEL, Madame Josy PIGNATEL, Madame Laure SCANDOLERA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Monsieur Pierre SPANO, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Madame Solène TRIVIDIC, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Madame Béatrice BENDELE à Monsieur Alain PARRA, Monsieur Pierre-Paul CALENDINI à Madame Josy PIGNATEL, Madame Brigitte DEVESA à Madame Dominique AUGÉY, Monsieur Jean-Louis VINCENT à Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Fabienne VINCENTI à Madame Perrine MEGGIATO, Monsieur Michael ZAZOUN à Monsieur Gérard BRAMOULLÉ.

**Excusés sans pouvoir :**

NEANT

Secrétaire : Madame Kayané BIANCO

Madame Maryse JOISSAINS MASINI donne lecture du rapport ci-joint.



DIRECTION GENERALE DES  
SERVICES  
Direction Secrétariat Général

RAPPORT POUR  
LE CONSEIL MUNICIPAL  
DU 24 JUILLET 2020

**Nomenclature : 5.2**  
Fonctionnement des assemblées

-----

**RAPPORTEUR** : Madame Maryse JOISSAINS MASINI

**Politique Publique : 02-VIE INSTITUTIONNELLE**

**OBJET** : INFORMATION DU CONSEIL - COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES EN VERTU DE L'ORDONNANCE N° 2020-391 DU 1ER AVRIL 2020 VISANT A ASSURER LA CONTINUTE DU FONCTIONNEMENT DES INSTITUTIONS LOCALES ET DE L'EXERCICE DES COMPETENCES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES ET DES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX AFIN DE FAIRE FACE A L'EPIDEMIE DE COVID-19

- Information du Conseil

Mes chers Collègues,

L'ordonnance n° 2020-391 du 1er avril 2020 prise en application de la loi d'urgence pour assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19, précise dans son article 1 :

*« Le maire exerce, par délégation, les attributions mentionnées aux 1°, 2° et du 4° au 29° de l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales et aux 1°, 2° et du 4° au 19° de l'article L. 122-20 du code des communes de la Nouvelle-Calédonie. Il procède à l'attribution des subventions aux associations et peut garantir les emprunts. Le maire informe sans délai et par tout moyen les conseillers municipaux des décisions prises sur le fondement du premier alinéa du présent I dès leur entrée en vigueur. Il en rend compte également à la prochaine réunion du conseil municipal. »*

En application de l'ordonnance, je porte à votre connaissance la liste des actes accomplis :

**En matière de garantie d'emprunt**

100 % POUR L'OPERATION PUYRICARD D'ACQUISITION EN VEFA DE 10 LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX - EMPRUNT PLUS D'UN MONTANT DE 794 376 EUROS SOUSCRIT AUPRES DE LA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS

- A.2020-859 ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT (SOLDE) DE 28 900 EUROS A L'ASSOCIATION TRIATHL'AIX
- A.2020-860 OCTROI D'UNE GARANTIE D'EMPRUNT A UNICIL SA HLM A HAUTEUR DE 45 % POUR L'OPERATION LE BELMONT D'ACQUISITION EN VEFA DE 18 LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX - EMPRUNT DE 2 119 104 EUROS SOUSCRIT AUPRES DE LA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS
- A.2020-861 REITERATION DE LA GARANTIE D'EMPRUNTS DE LA VILLE A HAUTEUR DE 100 % A LA SACOGIVA POUR L'OPERATION VAL FLEURI PLS
- A.2020-863 OCTROI D'UNE GARANTIE D'EMPRUNT A LA SACOGIVA A HAUTEUR DE 100 % POUR L'OPERATION PUYRICARD ULS D'ACQUISITION EN VEFA DE L'USUFRUIT TEMPORAIRE DE 9 LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX - EMPRUNT PLS D'UN MONTANT DE 565 109 EUROS SOUSCRIT AUPRES DE LA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS

## **En matière d'attribution de subvention**

- A.2020-862 ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT (SOLDE) DE 24 250 EUROS A L'ASSOCIATION AIX UNIVERSITE CLUB BADMINTON
- A.2020-868 ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION DE DÉFENSE ET PROTECTION DES CHATS LIBRES D'AIX POUR L'ANNÉE 2020.
- A.2020-869 ATTRIBUTION DE SUBVENTION (SOLDE) DE 26500 EUROS A L'ASSOCIATION GYMNASTIQUE RYTHMIQUE D'AIX
- A.2020-870 ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'AMICALE POUR LE DON DU SANG BENEVOLE DANS LE PAYS D'AIX
- A.2020-871 ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION CENTRE DE DOCUMENTATION HISTORIQUE SUR L'ALGERIE (CDHA)
- A.2020-874 ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION CERCLE ALGERIANISTE D'AIX
- A.2020-875 ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION COLLECTIF DE SAUVEGARDE DES CIMETIERES D'ORANIE
- A.2020-876 ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION COLLECTIF DES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNAUTE HARKIE D'AIX
- A.2020-877 ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION GENEALOGIE ALGERIE MAROC TUNISIE
- A.2020-878 ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION DU MEMORIAL NATIONAL DES FRANÇAIS D'ALGERIE ET DES RAPATRIES D'OUTRE MER
- A.2020-879 ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION RECONNAISSANCE HISTOIRE MEMOIRE ET REPARATION POUR LES HARKIS
- A.2020-887 ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À L'ASSOCIATION LES RESTAURANTS DU CŒUR - LES RELAIS DU CŒUR.
- A.2020-891 ATTRIBUTION DE SUBVENTION CONTRAT DE VILLE 2020 A OBJECTIF COMPÉTENCES DE DEMAIN
- A.2020-892 ATTRIBUTION DE SUBVENTION CONTRAT DE VILLE 2020 AU CENTRE SOCIAL AIX NORD
- A.2020-893 ATTRIBUTION DE SUBVENTION CONTRAT DE VILLE 2020 A ASSOCIATION RÉGIONALE EN ÉCONOMIE SOCIALE-ARES
- A.2020-894 ATTRIBUTION DE SUBVENTION CONTRAT DE VILLE 2020 A ALLIANCE SPORTIVE NORD AIX-ASNA

A.2020-896 ATTRIBUTION DE SUBVENTION CONTRAT DE VILLE 2020 ATMF

A.2020-897 ATTRIBUTION DE SUBVENTION CONTRAT DE VILLE 2020 A BIBLIOTHEQUE PAUL CÉZANNE

A.2020-898 ATTRIBUTION DE SUBVENTION CONTRAT VILLE 2020 AU CENTRE ALBERT CAMUS

A.2020-900 ATTRIBUTION DE SUBVENTION CONTRAT DE VILLE AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ACCÈS AU DROIT DES BOUCHES-DU-RHÔNE- CDAD 13

A.2020-901 ATTRIBUTION DE SUBVENTION CONTRAT DE VILLE 2020 A BORD SPIRIT MARSEILLE

A.2020-902 ATTRIBUTION DE SUBVENTION CONTRAT DE VILLE 2020 AU COMPAGNONS BÂTISSEURS DE PROVENCE

A.2020-903 ATTRIBUTION DE SUBVENTION CONTRAT DE VILLE 2020 A ATELIER DE L ENVIRONNEMENT - CPIE

A.2020-904 ATTRIBUTION DE SUBVENTION CONTRAT DE VILLE 2020 A ECOLE DE MUSIQUE DU PAYS D AIX

A.2020-905 ATTRIBUTION DE SUBVENTION CONTRAT DE VILLE 2020 A FETE LE MUR

A.2020-906 ATTRIBUTION DE SUBVENTION CONTRAT DE VILLE 2020 A INITIATIVE PAYS D'AIX

A.2020-907 ATTRIBUTION DE SUBVENTION CONTRAT DE VILLE 2020 A LUDO SPHERE

A.2020-908 ATTRIBUTION DE SUBVENTION CONTRAT DE VILLE 2020 KA DIVERS

A.2020-909 ATTRIBUTION DE SUBVENTION CONTRAT DE VILLE 2020 A MUSICAIX

A.2020-910 ATTRIBUTION DE SUBVENTION CONTRAT DE VILLE 2020 A LA MAISON DE QUARTIER LA MARESCHALE

A.2020-911 ATTRIBUTION DE SUBVENTION CONTRAT DE VILLE 2020 AU BOXING CLUB MOHAMMEDI

A.2020-912 ATTRIBUTION DE SUBVENTION A ANONYMAL

A.2020-913 ATTRIBUTION DE SUBVENTION CONTRAT DE VILLE 2020 A MOUVEMENT FRANÇAIS POUR LE PLANNING FAMILIAL ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES BOUCHES DU RHÔNE

A.2020-914 ATTRIBUTION DE SUBVENTION CONTRAT DE VILLE 2020 AU CENTRE HOSPITALIER MONTPERRIN- POINT ACCUEIL ÉCOUTE JEUNE

A.2020-915 ATTRIBUTION DE SUBVENTION CONTRAT DE VILLE 2020 AU CENTRE SOCIAL LOU CASTEU

A.2020-916 ATTRIBUTION DE SUBVENTION CONTRAT DE VILLE 2020 LIS RELIE

A.2020-917 ATTRIBUTION DE SUBVENTION CONTRAT DE VILLE 2020 AU CENTRE SOCIAL LA PROVENCE

A.2020-918 ATTRIBUTION DE SUBVENTION CONTRAT DE VILLE 2020 ADDAP 13

A.2020-919 ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT À L'ASSOCIATION ANONYMAL. ADOPTION D'UN AVENANT

A.2020-920 ATTRIBUTION DE SUBVENTION CONTRAT DE VILLE 2020 A ASSOCIATION ACCES AUX DROITS DES ENFANTS ET DES JEUNES

A.2020-921 ATTRIBUTION DE SUBVENTION CONTRAT DE VILLE 2020 A AUTO ÉCOLE SOCIALE ADEYS

A.2020-922 ATTRIBUTION DE SUBVENTION CONTRAT DE VILLE 2020 A APPORT SANTE

A.2020-923 ATTRIBUTION DE SUBVENTION CONTRAT DE VILLE 2020 AFEV

- A.2020-924 ATTRIBUTION DE SUBVENTION CONTRAT DE VILLE 2020 AU CODEPS 13
- A.2020-925 ATTRIBUTION DE SUBVENTION CONTRAT DE VILLE 2020 A WIMOOV
- A.2020-927 ATTRIBUTION DE SUBVENTION CONTRAT DE VILLE 2020 A UFC QUE CHOISIR AIX
- A.2020-928 ATTRIBUTION DE SUBVENTION CONTRAT DE VILLE 2020 A MURMURES DE CAILLOUX
- A.2020-930 ATTRIBUTION DE SUBVENTION CONTRAT DE VILLE 2020 A LA MAISON DE SANTE DE BEISSON
- A.2020-931 ATTRIBUTION DE SUBVENTION CONTRAT DE VILLE 2020 A MON ENVOL
- A.2020-999 ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 1500 EUROS A L'ASSOCIATION AMICALE DU COMITE COMMUNAL FEUX DE FORETS D'AIX EN PROVENCE

Ces actes seront publiés dans leur intégralité sur le site internet de la ville d'Aix en Provence Aixmaville.fr. et leurs annexes sont consultables au Services des Assemblées (2<sup>ème</sup> étage de l'Hôtel de Ville) aux heures d'ouverture.

En conséquence, Mes Chers Collègues, je vous remercie de bien vouloir :

- **PRENDRE** acte du présent rapport.

DL.2020-79 - INFORMATION DU CONSEIL - COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES EN VERTU DE L'ORDONNANCE N° 2020-391 DU 1ER AVRIL 2020 VISANT A ASSURER LA CONTINUITÉ DU FONCTIONNEMENT DES INSTITUTIONS LOCALES ET DE L'EXERCICE DES COMPÉTENCES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX AFIN DE FAIRE FACE A L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19

- Information du Conseil

Le Conseil Municipal a pris connaissance du présent rapport et le convertit en délibération. Ont signé Gérard BRAMOULLÉ, Adjoint au Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

Le Maire,  
Maryse JOISSAINS MASINI



Compte-rendu de la délibération affiché le : 30/07/20  
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)

1

---

1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»